TRAIT D'UNION

Décembre 2021 #5

LA MAIRIE VOUS INFORME

Saint-Seurin sur l'Isle

PROPRETÉ DE LA COMMUNE, UNE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE



A LA UNE

Les agents techniques de Saint Seurin sur l'Isle assurent au quotidien le nettoiement des voiries, des espaces piétons, du cimetière, des espaces verts et des fossés... Pour optimiser cette mission essentielle mais de longue haleine, le service travaille sur une nouvelle gestion et planification de l'entretien de ces différents espaces.

Saint Seurin sur l'Isle dispose d'un patrimoine végétal très important mais aussi vieillissant et parfois gênant pour la sécurité routière. Fort de ce constat, les services techniques ont amorcé une campagne de taille et de sélection d'arbustes et de haies à retirer pour limiter l'impact sur la visibilité aux intersections. Ces actions se poursuivront au fil du temps pour assurer la sécurité des automobilistes et des piétons, tout en facilitant l'entretien paysager. L'évolution des pratiques avec notamment la gestion en zéro phyto, beaucoup plus chronophage, va conduire au remplacement de certains végétaux et à des tailles plus marquées pour optimiser les temps d'intervention. Certaines espèces allergènes seront restreintes afin de limiter l'impact sur la santé. Des fauches et des tontes plus tardives mais raisonnées, contribueront à rationaliser le temps. L'insuffisance de fauche cette année, n'était pas liée à cette méthode, mais à diverses pannes sur le matériel, au mauvais moment. La municipalité ne dispose ainsi plus de balayeuse depuis huit mois. Une nouvelle balayeuse mieux équipée et plus performante est en commande. Munie d'un bras de désherbage et d'un karcher intégré, elle permettra le nettoyage plus efficace et plus rapide des rues et caniveaux.

Un état des lieux est également lancé sur les fossés de la commune. Une programmation d'entretien de fond est en cours de réalisation secteur par secteur, avec passage de l'épareuse, nettoyage des embâcles, curage si nécessaire et repérage des problématiques. L'environnement immédiat des fossés fera l'objet de débroussaillage pour limiter leur rebouchage. Cet entretien parfois complexe, nécessite de prendre en compte la topographie de la zone concernée tout en conciliant les exigences avec les diverses fonctions relatives aux fossés. Trois agents ont été formés à la fauche pour assurer plus de régularité sur le nettoyage de ces espaces.

La municipalité coordonne ainsi ses efforts pour vous apporter une légitime satisfaction en matière de propreté !

COUP DE CŒUR

«LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITÉ»

« Pour que nous vivions libres et égaux en droit », selon la formule consacrée par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, inscrite dans les Constitutions de 1946 et 1958, la devise républicaine orne désormais le fronton de la mairie.
Bien que cette inscription ne soit pas obligatoire, l'équipe municipale a souhaité que ces trois mots au caractère hautement symbolique, figurent sur le fronton de la mairie, rappelant les principes fondamentaux et les valeurs qui fondent notre République.



AMÉNAGEMENT DU SITE CINÉRAIRE



Pour garantir la propreté du site cinéraire et faciliter son entretien, la municipalité va procéder à la pose de béton entre les cavurnes. Ce nouvel aménagement empêchera l'envahissement récurent des plaques par la végétation et offrira plus d'espace aux familles pour fleurir les sépultures. Dans la continuité des travaux d'extension engagés, dix nouvelles cavurnes seront réalisées.

SOCIAL

PRÉVENIR, SOIGNER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES

Acteur de référence sur le territoire dans la prise en charge de la dépendance, l'EHPAD Jacqueline Auriol maintient sa dynamique pour accompagner les personnes âgées et préserver leur autonomie.

Depuis maintenant plusieurs années, l'EHPAD Jacqueline Auriol développe son partenariat avec l'Association France Alzheimer pour accompagner et soutenir les familles de personnes malades et proches aidants. Une démarche confortée en septembre dernier, par la signature de la Charte Ville Aidante et Département Aidant à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer. Eveline Lavaure-Cardona, Maire et Présidente du CCAS de Saint Seurin sur l'Isle et Jean-Luc Gleize, Président du Département, concrétisent ainsi la volonté des élus de participer à la sensibilisation autour de cette maladie et de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Soucieux d'améliorer toujours plus la qualité de vie de ses résidents, grâce au soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'EHPAD a réaménagé son parc extérieur. Ce parc, pourtant spacieux, n'était malheureusement pas beaucoup utilisé par les résidents et les familles, car vallonné et difficilement praticable. Les premiers coups de pelle ont débuté en juillet pour redessiner des cheminements accessibles, un chemin aux multiples matériaux pour éveiller les sens et des espaces végétalisés autour d'un joli kiosque agrémenté de son salon de jardin. Des panneaux vitrés ont remplacé les barrières du Pôle



d'Activités et de Soins Adaptés pour offrir une vue plus agréable et harmonieuse. L'aménagement floral se poursuit cet automne pour offrir un jardin coloré au printemps prochain ! Ce parc permettra de faire émerger de nouveaux projets avec la volonté d'accueillir des partenaires locaux au sein de l'établissement pour favoriser les échanges et le lien social avec les résidents. Alors, si vous ou votre proche êtes âgé de 60 ans ou plus, que vous êtes en recherche de solutions d'aide, d'accompagnement ou d'hébergement, que vous vous trouvez en situation de perte d'autonomie, d'isolement social ou que vous avez besoin de conseils et de renseignements sur les aides dont vous pourriez bénéficier, dans le cadre d'une solution de répit ou d'un hébergement, l'EHPAD Jacqueline Auriol peut vous accompagner dans ces questionnements. Il propose des places en hébergement permanent et temporaire, dispose d'une Unité d'Hébergement Renforcée (U.H.R) et d'un accueil de jour.

Tél : 05 57 56 01 70

ehpad@stseurinsurlisle.com





FISCALITÉ,
LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur l'habitation principale.
L'article 16 précise que cette suppression progressive mise en œuvre depuis 2020 et jusqu'en 2023, s'accompagne du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes en 2021 pour compenser la disparition de la taxe d'habitation.

Un changement qui n'a pas d'incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables. Toutefois, le taux indiqué pour la commune risque de surprendre car ce taux intègre désormais la part départementale.
C'est donc la somme du taux de la commune et du département qui apparaît, la colonne dédiée au département ayant disparu du tableau détaillant le calcul de la taxe. La part communale de la taxe foncière votée au conseil municipal du 14 avril dernier, a bien baissé mais cette diminution est noyée dans le taux global.

Pour rappel, le taux du foncier bâti de la commune baisse de 2,61 points, passant de 48,91% à 46,30% et le taux du foncier non bâti baisse de 4,79 points pour passer de 121,84 % à 117,05 %. Par ailleurs, la base imposable des locaux servant à déterminer le montant de la cotisation a fait l'objet de recalculs afin de garantir la neutralité du transfert.

LOISIRS

LABEL PÊCHE, UN PARCOURS FAMILLE À SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Le premier parcours labellisé en Gironde par la FNPF (Fédération Nationale de la Pêche en France) voit le jour à Saint Seurin sur l'Isle. La Halte Nautique est désormais dotée du label "Parcours Famille", qui répond à des critères de qualité définis. Ce label est accompagné par la mise en place d'un panneau d'information présentant le parcours, les poissons présents et la réglementation du site.

Que vous soyez pêcheur débutant ou confirmé, que vous vouliez vous initier à la pêche ou passer une bonne journée en famille ou entre amis au bord de l'eau, ce "Parcours Famille" labellisé vous permet de pratiquer une pêche détente "récréative" et de qualité. Le label vient garantir les bonnes conditions de pratique en matière d'accessibilité, de confort, de sécurité, ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes avec des jeux pour enfants, des conditions d'accueil favorables à la détente avec des espaces pique-nique et des sanitaires. Le site bénéficie également d'un tout nouveau ponton de pêche aménagé, accessible aux personnes en situation de handicap, réalisé par la Fédération de Pêche de la Gironde, en partenariat avec l'Amicale de Pêche Saint-Seurinoise et la municipalité. Cette plate-forme est adaptée pour recevoir des personnes à mobilité réduite, qui y sont prioritaires. Néanmoins tous les pêcheurs pourront utiliser ce ponton s'il est inoccupé, ce qui permettra par exemple aux enfants de bénéficier d'une zone sécurisée pour pratiquer la pêche en famille. Un cheminement accessible pour se rendre jusqu'au ponton va être réalisé par la municipalité.





NUMÉRIQUE

VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

Les démarches administratives accessibles en ligne, permettent aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme. Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux. Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, Saint Seurin sur l'Isle sera en capacité de recevoir vos demandes sous forme dématérialisée via un courrier électronique dédié.

Les étapes du dépôt en ligne à partir du 1er janvier 2022 :

- Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
- Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Anticiper votre calendrier de réalisation
- Envoyer votre demande avec les pièces justificatives au courriel suivant : autorisations-urbanisme@stseurinsurlisle.com

Vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique (AEE), envoyé sous un jour ouvré après le dépôt suivi d'un accusé de réception électronique (ARE) envoyé sous 10 jours ouvrés après le dépôt.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes. Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure.

N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier ! Le service vous accueille les mardis et jeudis de 14h à 17h, sur rendez-vous les autres jours.



LA MAIRIE MODERNISE SON AFFICHAGE

Pour améliorer le service aux habitants et répondre aux obligations en matière d'affichage, Saint Seurin sur l'Isle a choisi de se doter d'une solution digitale économique, écologique et pratique : une borne d'affichage tactile. Cet outil dynamique permettra de mettre à disposition de tous, les informations essentielles en matière d'urbanisme, état civil, conseil municipal, voirie… et de garantir le droit à l'information. Les Saint Seurinois(es) pourront accéder à toutes les informations concernées par l'affichage légal : comptes rendus de conseils municipaux, permis de construire, arrêtés… 24/24h 7/7.

La borne offrira également l'accès au site Internet de la mairie ainsi qu'aux événements et animations de la commune.



Elle permettra de recueillir les avis et suggestions des habitants grâce à un module « sondage ». La borne d'affichage sera installée d'ici la fin de l'année entre les portes d'entrée et sortie de la mairie.

VIDÉOPROTECTION, LE PROJET EST LANCÉ.

SÉCURITÉ

La sécurité et la tranquillité, une priorité : l'installation de caméras dans la commune était une volonté clairement affichée de l'équipe municipale, qui se concrétisera dans les prochains mois.

Confrontée à des actes de dégradation, souvent répétitifs et qui coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable, mais aussi aux incivilités et divers trafics qui détériorent la vie des concitoyens, la municipalité a décidé de mettre en place la vidéoprotection. Une démarche visant à la fois à dissuader la délinquance et à assurer la tranquillité de la population.

Ce système de sécurité passive a pour but de contribuer à l'amélioration de la sécurité publique à prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens ou encore permettre de constater des infractions aux règles de la circulation. Le système de vidéoprotection n'est pas une solution miracle, mais un outil à articuler avec les autres acteurs de la sécurité. C'est avant tout un outil de dissuasion, il viendra en appui de la gendarmerie afin de permettre de retrouver les auteurs pour les dégradations ou pour tout autre motif d'incivilités.

Dans un premier temps, plusieurs sites sensibles identifiés seront concernés : la zone commerciale, la gare, le centre bourg, la mairie et le stade. La ville va ainsi s'équiper de quatorze caméras de vidéoprotection dans les mois à venir. Ce maillage entre le centre et les artères principales, permettra de couvrir les quatre entrées de la commune et leurs abords.



La vidéoprotection est un dispositif rigoureusement encadré. La municipalité a, pour l'heure, déposé la demande d'autorisation en Préfecture.

Parallèlement, la mairie travaille sur la création du Centre de Supervision Urbain (CSU) qui prendra place dans les locaux du Poste de Police Municipale.

MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, MODE D'EMPLOI

Toute personne de nationalité française ou admise à séjourner régulièrement sur le territoire français, peut solliciter un logement social, conditionné par les plafonds de ressources définis chaque année par l'Etat.

La demande doit impérativement être effectuée auprès d'un guichet enregistreur, comme les bailleurs sociaux, pour obtenir votre Numéro Unique Départemental (NUD).

Le NUD est le numéro de votre demande de logement social. Il garantit votre inscription en tant que demandeur et certifie la date de cette demande.

Deux possibilités pour l'obtenir :

- La saisie de votre demande de logement directement sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr
- L'envoi à un bailleur social de votre CERFA + la copie des justificatifs

La procédure complète et la liste des bailleurs sociaux sont disponibles sur le site de la mairie.

ATTENTION ! La Mairie de Saint Seurin sur l'Isle n'est pas guichet d'enregistrement, nous ne pouvons pas interférer sur votre demande, ni vous permettre d'obtenir votre Numéro Unique Départemental (NUD).

Une fois le NUD obtenu, vous transmettez une copie de votre dossier à la mairie afin qu'elle soit informée de votre demande.

A savoir : Toute demande de logement locatif social n'est valable qu'un an à compter de son dépôt, elle doit donc être renouvelée tous les ans.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2022, les Français seront appelés à aller voter pour élire le ou la futur(e) président(e) de la République. L'élection présidentielle se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ; le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Pour pouvoir voter pour l'élection présidentielle, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit ou que vous avez déménagé, vous avez jusqu'au 26 février 2022 pour le faire. Information auprès de la mairie : 05 57 56 01 01.

VENEZ TESTER LA ZUMBA

En septembre, la municipalité a étoffé sa palette d'activités avec des cours de zumba. Discipline en vogue, la Zumba est une méthode de fitness combinant exercices physiques, danses et musiques latines.

Sous la houlette de Gaël, professeur agréé, les élèves peuvent brûler des calories et garder la forme tout en s'amusant.

A la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Des places sont encore disponibles, venez tester le samedi à 10h30 au studio de danse !

Informations 06 32 25 29 92

NOUVELLE SIGNALISATION

Pour ralentir la circulation sur le secteur des écoles, deux stops ont été créés avenue des Grands Champs au niveau des intersections avec les rues Rosa Bonheur et Edouard Manet.

Pour sécuriser les traversées, deux passages piétons ont été créés, avenue des Grands Champs sur le trajet des écoliers et RD1089 pour l'accès aux arrêts de transport scolaire.

Merci de votre prudence !



ASSOCIATION

DE NOUVELLES ACTIONS POUR VOUS TENDRE LA MAIN

L'association « Tendons la main » développe de nouvelles initiatives pour accompagner les personnes démunies ou en difficulté passagère. Outre son centre de distribution alimentaire et sa boutique solidaire, l'association s'attache à lutter contre l'exclusion et à apporter des réponses aux besoins qui émergent du territoire.

À l'heure où l'inclusion des personnes en situation de handicap est sur toutes les lèvres, la réalité est parfois tout autre. Les déplacements d'un adulte en fauteuil roulant, le quotidien d'un parent dont l'enfant est trisomique ou encore l'envie d'un adolescent autiste de s'intégrer socialement, sont des problématiques trop souvent ignorées. « Tendons la main » s'empare de la question pour apporter un soutien aux familles à travers de nouveaux ateliers « Handi-aide kids ».

Sous la conduite de Sabine Le Roy, une équipe anime tous les mardis, dans les locaux de l'association, un moment de partage, de soutien et d'accompagnement à destination de tous les parents d'enfants en situation de handicap, DYS et associés. Un autre rendez-vous hebdomadaire, dédié aux adultes en situation de handicap, est proposé tous les vendredis matin de 9h à 11h à la salle des associations à Ménesplet. Pour une aide administrative, un soutien moral, un accompagnement dans vos difficultés, témoigner de votre situation ou tout simplement pour discuter et faire des rencontres, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.

Parallèlement, « Tendons la main » se mobilise pour les jeunes et propose depuis le 9 novembre un atelier multisports pour les adolescents de 11 à 17 ans membres de l'association. Animées par un coach sportif, ces séances sont des moments privilégiés pour inciter les jeunes à bouger, partager les valeurs du sport à travers des activités fédératrices, promouvoir la santé et le bien-être chez les ados et favoriser le lien social. De belles initiatives qui viennent enrichir la dynamique de la commune en faveur de tous les publics.

Contact « Tendons la main », Sophie Robin 06 26 80 03 40, ateliers Handi-aide 06 89 81 07 10.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

La plupart des manifestations sont soumises, à ce jour, au Pass Sanitaire, renseignez-vous !

MÉDIATHÈQUE JEAN COCTEAU

Du 30 novembre au 18 décembre : «Sur la piste de Noël» jeu de l'oie géant ; des parcours de questions à faire en famille sur tablettes sur le thème de Noël. Nombreux lots de la Hotte du Père Noël à gagner. Tirage au sort le 18 décembre à partir de 16h. Le jeu restera accessible pour la période des vacances sans tirage au sort. Inscription obligatoire, ouvert à tous et gratuit.

18 décembre : « Le Père-Noël voit rouge ! » Spectacle de Noël avec Laura Truant musicienne conteuse. Petits et grands sont entraînés dans le nouveau monde inspirant du Père-Noël en harmonie avec la nature. C'est drôle, ludique, écologique ... humour et musiques rythmées à chanter tous en chœur au son des instruments de musique du monde. 14h30, à partir de 3 ans, ouvert à tous et gratuit.

SAINT SEURIN PÉTANQUE CLUB

Concours officiels, Halle Multiservices. Ouvert au public. Infos 07 57 77 37 45

15 décembre : triplette vétéran
8 janvier : triplette senior
12 janvier : triplette vétéran
29 janvier : triplette senior
8 février : triplette vétéran
26 février : triplette mixte
27 février : championnat de France des clubs senior et vétéran

L'ISLE VERTE

18 décembre : Déco de fêtes. Fabriquez des décorations de Noël, naturelles et économiques. Pommes de pin, branches, feuillages, houx et mousse… deviennent les acteurs d'une décoration réussie.

8 janvier : Assemblée Générale suivie d'un atelier « Tisanes bienfaisantes ». Quelles plantes utiliser et comment les préparer ? Echangeons nos recettes !

12 février : Travaux de printemps. Les différentes techniques de tailles et mise en pratique au jardin. De 14h30 à 17h Salle Théodore Monod. Participation de 3€ par atelier pour les non adhérents.

Infos : 05 57 40 85 30 / 05 57 69 33 60 / lisle.verte@hotmail.com

SERVICE CULTURE ET FESTIVITÉS

Parce que la culture se partage, parce que la culture est bien commun, parce que la culture est aussi une mission de service public, la municipalité a souhaité répondre à un principe d'ouverture à tous avec ce 4ème concert gratuit.

CONCERT STUDIO GOSPEL



12 décembre : Le Collectif d'Artistes « Studio Gospel » interprètera, a capella ou accompagné d'un pianiste, des grands standards de Gospel, avec des morceaux de son répertoire tels que « Oh when the Saints, Happy Day, Amazing Grace ». Studio Gospel vous fera apprécier la beauté de ces chants le plus souvent harmonisés à quatre voix, sous la direction artistique de Martotte Mangnoesing. 16h à l'église.

MARCHÉ DE NOËL

19 décembre : La féérie de Noël sera au rendez-vous pour enchanter petits et grands. Sous les flocons du canon à neige, le marché de Noël accueillera une trentaine d'exposants : artisans, producteurs, confiseurs, créateurs… pour des gourmandises et cadeaux de dernière minute. Vin et chocolat chauds, crêpes, beignets ou encore gâteau à la broche régaleront les visiteurs.



Parce que Noël c'est aussi et surtout du rêve pour les enfants, le Père Noël sera présent tout au long de la journée pour les émerveiller. Comme de tradition, des animations gratuites seront proposées aux bambins avec le manège, la déambulation des mascottes géantes, des promenades en calèche ou encore les baptêmes poneys avec le centre équestre de Saint Seurin sur l'Isle. Côté spectacle, l'école municipale de musique et de danse et le Chœur du Sud, viendront également contribuer à la magie de cette journée, avec des représentations « spécial Noël ».
Rendez-vous Tour Buthaud de 9h à 17h, ouvert à tous, gratuit, infos 05 57 56 01 01.
En cas d'intempérie, le marché de Noël se tiendra à la Halle Multiservices.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE SAINT SEURINOISE

9 janvier : Concours de Sauts d'Obstacles SIF

13 février : Concours de Sauts d'Obstacles SIF Centre équestre de Saint Seurin sur l'Isle, entrée gratuite.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

(selon conditions sanitaires)

14 janvier : Vœux du maire à 18h salle Bonnot.

CLUB DE SCRABBLE

22 janvier : Qualificatifs Vermeils-Diamants deux parties 14h et 16h30, salle de scrabble. Ouvert au public, silence demandé, infos 05 57 69 72 98.

SAINT SEURIN COUNTRY

29 janvier : Workshop avec le chorégraphe Arnaud Marraffa suivi d'un bal country à partir de 20h30, salle Bonnot. Tarifs Workshop par niveau 5€, workshop complet & bal 20 €, bal 6 €. Programme & inscriptions : 06 19 48 14 28.

LES P'TITS LOUPS

29 et 30 janvier : vide local avec l'association « A prêt tout » Espace François Mitterrand de 10h à 17h.

13 février : Vide greniers de 8h à 17h salle Bonnot. 2,50€ / ml, inscriptions 06 41 25 67 05 06 21 59 05 66.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

5 février : Jazz club. Venez partager l'ambiance chaleureuse et cosy des clubs de Jazz. Passez une soirée avec l'orchestre de Jazz de l'école autour des grands standards, de Duke Ellington à John Coltrane. La touche finale sera portée par Philly Jazz Quartet, dirigé par Philippe Gaubert et son registre jazz Be-bop. Les P'tits Loups et Saint Seurin en Fête proposeront des collations sucrées. 20h30, salle Bonnot. Entrée gratuite. Infos 05 57 56 01 01.

Mairie de Saint Seurin sur l'Isle
BP 26 - 33 660 Saint Seurin sur l'Isle
Tél. 05 57 56 01 01
Fax 05 57 56 01 09
www.stseurinsurlisle.com

Directrice de la publication : Eveline Lavaure-Cardona
Rédaction : Mairie de Saint Seurin sur l'Isle
Crédits photos : Mairie de Saint Seurin sur l'Isle, EHPAD Jacqueline Auriol, Tendons la main, Studio Gospel, Pierre-Alain Dorange Creative Commons
Réalisation : 1, 2, 3 ! Simone
Impression : Imprimerie Rochelaise
Tirage 2000 ex. Dépôt légal à parution ISSN 2606-4685

PEFC 10-31-1240

TRAIT D'UNION